

Le Président du
Conseil d'administration

Sous la référence : .DZ-RL-NN-22.1958
Direction des réseaux urbains & du TCSP
Affaire suivie par : Madame Nadyège NORCA

 Direction de l'Administration
Service Courrier & Maintenance
COURRIER POSTAL
Reçu le : 02 SEP. 2022

Fort-de-France, le 30 AOUT 2022

Monsieur le Maire

Hôtel de ville
Rue Victor Sévère
BP 646
97200 FORT DE FRANCE

V.REF. : DGA-ADRU/DU/JP/RMM/MHB/JFR

Objet : Révision générale du PLU de Fort de France

Monsieur le Maire,

Par voie de courrier en date du 20 avril 2022, vous avez transmis à mon attention votre dossier de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de votre ville conformément aux dispositions des articles L-153-16 et suivants du code de l'urbanisme.

MARTINIQUE TRANSPORT disposant de la prérogative de la Mobilité entend accompagner la ville de Fort-de-France sur le développement et la mise en œuvre des modes dit doux et/ou actifs, d'une part et d'autre part, participer dès les phases d'avant-projets aux propositions qui viseraient aux meilleurs choix des équipements et aménagements de transport pour le développement des services de transport urbain aux usagers.

A ce titre, vous trouverez nos premières suggestions et observations en réponse à votre interrogation pour les projets d'aménagements dans les secteurs identifiés :

CENTRE-VILLE

➤ Le secteur du Cœur de Ville

- Le document des Orientations d'Aménagement et de Programmation exprime la volonté d'un maillage, et des propositions d'aménagement plus qualitatifs à destination des modes doux et des transports collectifs. Dans cet objectif, MARTINIQUE TRANSPORT vous apportera son concours afin de valoriser l'accessibilité et l'intermodalité, notamment via une signalétique améliorée qui permettrait une meilleure identification des circuits piétons à envisager entre le cœur de ville et le front d'eau, MARTINIQUE TRANSPORT pourrait assister la Ville de Fort-de-France sur les voies à piétonner.

➤ Le secteur de la Pointe-Simon :

- Concernant le déménagement de la gare de Pointe-Simon vers le site actuel des taxis collectifs, MARTINIQUE TRANSPORT souhaite apporter son concours au projet de plateforme multimodale notamment sur les aspects techniques en raison du gabarit des bus en exploitation et des conditions d'exécution des services.
- MARTINIQUE TRANSPORT reste à disposition de la Ville de Fort-de-France pour :
 - Etudier la faisabilité du prolongement du TCSP et la création d'un téléphérique sur cette plateforme multimodale.
 - Analyser le projet de redéfinition du site de l'ancienne messagerie dit « bâtiment BRUDEY ».
 - Nous formulons une proposition de création d'une gare multimodale qui permettrait de désengorger la gare de Nardal tout en assurant de la fluidité et de la continuité des connexions entre le réseau des bus, du TCSP, et le terminal Inter-iles du bassin de Radoub.
 - Améliorer la qualité d'accueil des usagers dans les gares existantes de Clémenceau, Aliket et Nardal en cohérence avec le projet de création d'un pôle multimodal sur le site de l'ancienne messagerie.
 - Etudier les détails concernant la requalification du Boulevard Général de Gaulle ; en effet, cette proposition est en faveur d'une voie en site propre dédiée aux bus.

LES QUARTIERS

- Le secteur de **Morne Calebasse**, présente un projet de création de voie et d'une liaison douce. Les circuits des bus dans ce secteur seraient susceptibles d'être adaptés au fur et à mesure des modifications apportées à la voirie et la création d'une liaison douce.
- Concernant le secteur **Redoute**, il est proposé de maintenir les arrêts existants sur la future voirie à apaiser et, par la suite MARTINIQUE TRANSPORT serait en mesure de soumettre des propositions à développer quant aux liaisons douces envisagées.
- Pour le secteur de **Bellevue** des propositions en concertation seront à prévoir pour les futurs aménagements de la voie de bus façade sud du Boulevard de la Marne, en vue d'intégrer les projets de liaisons douces.
- Pour le secteur de **BERNUS**, les modifications et/ou déplacements des arrêts envisagés devront faire l'objet d'analyses concertées, tout en demeurant en faveur des usagers et du développement de mobilités douces.
- Pour le secteur de **Morne Coco**, la définition des principes d'accès tous modes de transport devrait être en cohérence avec les projets de liaisons douces et des possibilités de modifications des arrêts de bus existants.
- Pour le **Camp de Balata**, MARTINIQUE TRANSPORT doit étudier les innovations technologiques avant de procéder au verdissement de la flotte des bus du réseau centre ; ces derniers devront disposer des caractéristiques adaptées au relief afin de répondre aux enjeux d'une mobilité urbaine et durable.

- Pour le secteur **Bon Air**, l'offre de service en transport collectif devra faire l'objet d'une co-construction dès les phases d'avant-projet. Ainsi, MARTINIQUE TRANSPORT doit être consulté avant toute décision définitive du projet, notamment pour l'exécution des services des lignes de bus principales et secondaires, existantes et à créer, ainsi que les principes d'accès tous modes.

Enfin, je réitère la volonté de MARTINIQUE TRANSPORT à apporter sa contribution, son analyse et son accompagnement en cas de maintien des services existants, pour le développement des transports en mode doux et ou actif, ainsi que dans les projets d'aménagement de la voirie compte-tenu de leur impact sur les itinéraires des lignes du réseau centre.

Mes services restent à votre disposition pour toutes consultations de projets de liaisons douces.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.


Le Président du Conseil d'Administration
de Martinique Transport

David ZOBDA